

Anthropologie et Sociétés



Le Développement culturel de la Basse-Côte-Nord et l'expérience anthropologique. Quelques remarques sur un séjour dans la fonction publique.

Yvan Breton

Volume 6, Number 3, 1982

Vieillir et mourir : repères et repaires

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/006108ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/006108ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Breton, Y. (1982). Le Développement culturel de la Basse-Côte-Nord et l'expérience anthropologique. Quelques remarques sur un séjour dans la fonction publique. *Anthropologie et Sociétés*, 6(3), 187–191.
<https://doi.org/10.7202/006108ar>

Tous droits réservés © Anthropologie et Sociétés, Université Laval,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

DOSSIER

LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA BASSE-CÔTE-NORD ET L'EXPÉRIENCE ANTHROPOLOGIQUE

quelques remarques sur un séjour dans la fonction publique

Ce bref dossier résume quelques impressions qui se dégagent d'un séjour au ministère des Affaires Culturelles du Québec en tant qu'anthropologue consultant, durant la période comprise entre septembre 1980 et juillet 1982. Il traite plus particulièrement de mon implication dans un projet de développement culturel de la Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent¹. Les liens qui peuvent s'établir entre le milieu universitaire et celui de la fonction publique à l'occasion de la participation à un projet conjoint y sont mis en parallèle et les lacunes caractérisant les échanges de ce type y seront aussi discutées.

Le contexte du projet : le plan quinquennal du gouvernement québécois sur la Basse-Côte-Nord

Au printemps de 1979, lors d'un colloque sur les minorités ethniques tenu dans la ville de Sept-Îles, sous les auspices du ministre d'État au développement économique et culturel, divers représentants des communautés de la Basse-Côte-Nord ont réclamé une intervention étatique structurée afin de sortir la région de son isolement et lui donner la possibilité de participer plus activement à la vie économique et politique québécoise. Parmi les résolutions adoptées, la plus significative fut celle de mettre sur pied un groupe de travail, composé majoritairement de délégués de divers ministères et dont le mandat consistait à : a) visiter chaque communauté de la région; b) consulter les gens sur leurs problèmes et les solutions envisagées; c) analyser l'information ainsi recueillie et l'ajuster aux politiques gouvernementales existantes; d) proposer une approche intégrée, concrète et réaliste du développement socio-économique de la région².

Le groupe fut effectivement formé dans les semaines qui suivirent le colloque. Il entreprit sa consultation à l'automne de la même année et soumit, au printemps de 1980, une série de recommandations qui furent entérinées par le Conseil des Ministres. Mon séjour au ministère des Affaires Culturelles débuta quelques mois après la mise en place et le démarrage du plan.

¹ La Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent comprend 17 communautés réparties sur plus de 400 kilomètres de côte dans une région qui va approximativement de la pointe-est de l'Île d'Anticosti à la limite septentrionale du Labrador terre-neuvien.

² *La Basse-Côte-Nord vers l'avenir* : David Payne, responsable, Conseil Exécutif, Développement culturel, Gouvernement du Québec, mai 1980, p. 5.

Les recommandations relatives au développement culturel : réflexions sur l'intervention étatique en région

Mon premier travail consista à mesurer, auprès des organismes et institutions en région, la validité et la faisabilité des recommandations concernant l'action du ministère des Affaires Culturelles et plus particulièrement celles liées à l'unité administrative dans laquelle j'étais directement impliqué, soit la Direction Générale du Patrimoine.

En ce qui a trait aux recommandations d'ensemble du rapport, qui portaient tout aussi bien sur la construction de routes, d'aéroports, de quais, d'écoles que sur un plan de développement des pêches, les nord-côtiers réagissaient fort positivement. Pour l'une des rares fois dans leur histoire, ils avaient l'impression qu'un gouvernement, reconnu comme nationaliste en plus, s'impliquait dans leur développement. Ils soulignaient en outre que, malgré la rapidité de la consultation et le laps de temps relativement court entre le séjour des fonctionnaires en région et la production de leur rapport, les recommandations touchaient les points les plus essentiels et proposaient des solutions souvent adéquates, remarques qui, soit dit en passant, pourraient être difficilement applicables aux nombreuses recherches de type universitaire entreprises dans la région, même celles qui avaient une orientation pratique au départ.

Toutefois, parmi les commentaires recueillis, peu concernaient les recommandations liées au développement culturel et lorsque référence y était faite, leur nature interrogative primait nettement sur leur aspect approuvateur. En fait, quiconque familier avec la région aura facilement compris que devant la précarité de la situation économique, le manque de services essentiels et son isolement des grands centres, toute action liée au « culturel » n'était pas vue comme prioritaire. Cependant, à la lecture même des recommandations et à l'aide d'avis recueillis tant à l'intérieur du ministère qu'auprès de collègues à l'université, j'en arrivai à la conclusion qu'en sus de l'argument général précédemment invoqué, elles ne reposaient pas sur une consultation efficace et s'avéraient peu opérationnelles à court terme.

Ces recommandations, pour l'essentiel, se ramenaient à trois éléments : promouvoir la mise sur pied d'un écomusée dans le secteur est de la région; examiner la possibilité de créer des « arrondissements naturels » dans trois villages blancs et finalement d'encourager le démarrage d'une usine de fabrication de canots de toile dans une communauté montagnaise³. Même si ces recommandations s'inséraient relativement bien dans l'esprit de la *Loi sur les Biens Culturels* qui, comme son nom l'indique, vise davantage à protéger les biens culturels qu'à inciter les gens à prendre en charge leur devenir culturel, leur contenu semblait peu réaliste à plusieurs niveaux. Premièrement, elles n'impliquaient que deux unités administratives du ministère sur quatre (la Direction du Patrimoine, la Direction des Musées mais excluait la Direction des Bibliothèques et celle des Arts et Lettres), sectorisant ainsi au départ sa politique d'intervention sur la Basse-Côte-Nord. Deuxièmement, elles reflétaient davantage les aspirations écologistes du ou des responsables de leur formulation que celles des nord-côtiers par rapport à leurs besoins culturels. En effet, peu de résidents de la région pouvaient parler avec exactitude de la notion d'écomusée (ils ne sont pas les seuls), savaient ce qu'était un « arrondissement naturel » au sens de la Loi ou en connaissaient les implications pratiques, souvent restrictives tant au niveau de la résidence que de la pratique des activités économiques. Finalement, en ce qui concerne les Montagnais, il n'était pas nécessaire de posséder un diplôme en anthropologie pour se rendre compte que, comme recommandation majeure du rapport qui les concernait, la mise sur pied d'une usine de canots de toile reflétait bien maigrement leurs aspirations face à leur développement culturel.

³ *Idem*, pp. 30-31.

Somme toute, en tenant compte du contexte administratif dans lequel prirent place ces recommandations, l'esprit souvent positif dans lequel elles furent formulées, il nous semblait y avoir place, au niveau du culturel tout au moins, pour des rectifications et des actions, plus modestes mais en même temps plus efficaces, pour inciter les gens à se sensibiliser davantage à leur développement culturel. En d'autres termes, les recommandations auraient eu plus de poids si elles avaient été précédées d'une meilleure information sur le rôle que pouvait jouer le ministère et les services qu'il pouvait offrir et si les intervenants parvenaient, au moins sur une base partielle, à susciter chez les nord-côtiers une prise de conscience plus forte de l'importance des aspects culturels du développement.

C'est à partir de ce constat que furent encouragés la mise sur pied d'un groupe-appui en région⁴ et la production d'une série de documents vulgarisés portant sur l'histoire économique et sociale de la Basse-Côte-Nord.

Le recours à l'expertise anthropologique : questions sur la formation académique

Le département d'anthropologie de Laval avait depuis 1965 entrepris de nombreuses recherches dans diverses communautés de la Basse-Côte-Nord. Bien que plusieurs publications en découlèrent, presque toutes furent d'orientation nettement académique et de surcroît presque exclusivement en français, alors que la population de la Basse-Côte-Nord est anglophone à plus de 80%. En tenant compte du fait qu'en dehors des publications existantes, le projet Basse-Côte-Nord renfermait beaucoup d'autres données, le département d'anthropologie s'avérait tout de même un partenaire privilégié pour la mise sur pied des documents envisagés par le ministère⁵. Ce dernier lui accorda, via la municipalité de la Basse-Côte-Nord, un contrat de recherche avec comme mandat précis de mettre l'accent, à travers une approche régionale, sur l'identité culturelle des nord-côtiers. Les documents abordèrent successivement des thèmes comme l'archéologie, la toponymie, l'occupation du territoire par les Montagnais⁶, l'histoire économique, le peuplement blanc, de même que certaines techniques de pêche propres à la Basse-Côte-Nord, telles la trappe à morue et les échoueries à loups-marins. Tous les documents furent traduits en anglais et trois d'entre eux le furent en montagnais⁷.

Via le CEDAG (voir note 4) du côté blanc et le CAM (voir note 6) du côté montagnais, les documents furent distribués gratuitement dans toutes les familles et les écoles de la région à l'été 1982. Les commentaires furent hautement positifs tant au niveau individuel qu'au niveau institutionnel. Pour l'ensemble des résidents, surtout anglophones, il s'agissait de l'une des rares fois où ils pouvaient consulter des documents qui parlaient d'eux en termes relativement accessibles. D'autre part, la sortie des documents coïncidait avec la mise en application dans les écoles d'un nouveau programme de sciences humaines

⁴ Il s'agit du CEDAG (Cultural and Economic Development Action Group), qui regroupe une clientèle qui va du secondaire III à l'université inclusivement et compte plus de 250 membres. Incorporé au printemps de 1981, le CEDAG a jusqu'à maintenant joué un rôle actif, tant au niveau de la création d'emplois dans le domaine culturel durant les périodes estivales que de la participation à des organismes régionaux impliqués dans le développement.

⁵ À souligner qu'il s'agissait d'une première pour le département d'anthropologie de l'Université Laval : recevoir un contrat de recherche d'une municipalité. La municipalité de la Basse-Côte-Nord fut créée par décret ministériel en 1963 et regroupe les 15 villages blancs de la région.

⁶ Le CAM (Conseil Attikamek-Montagnais) a été consulté au moment de la préparation du projet et a contribué financièrement à l'impression des documents.

⁷ Les documents furent tirés à 1500 exemplaires en français et en anglais, et trois d'entre eux le furent à 500 exemplaires en montagnais.

dans lequel les réalités culturelles régionales devaient constituer une matière clef. Les documents répondirent donc à un besoin réel d'autant plus que sur la Basse-Côte-Nord, 80% du personnel enseignant à l'élémentaire par exemple, n'est pas originaire de la région. Finalement, les documents s'avérèrent aussi fort utiles pour les fonctionnaires et administrateurs impliqués dans le plan quinquennal qui, fussent-ils ingénieurs, architectes ou urbanistes, sentaient le besoin de posséder plus d'informations sur l'histoire et les composantes culturelles de la Basse-Côte-Nord.

Somme toute, à l'intérieur de ce projet, des liens fonctionnels purent s'établir entre les besoins du ministère, l'expérience du département d'anthropologie de Laval et les attentes d'une population en termes d'information sur des voies d'approche à son développement culturel.

Il n'en reste pas moins qu'en tant que coordonnateur des diverses étapes de ce projet, mon séjour au ministère des Affaires Culturelles m'a incité à réfléchir davantage sur les liens entre la recherche académique et l'application de ses résultats dans un milieu concret.

S'il est vrai qu'on peut reprocher aux intervenants de l'État, dans un projet comme celui-ci, de trop mettre sur le même pied des éléments liés à l'amélioration des infrastructures et ceux concernant le développement culturel, minimisant ainsi leurs différences qualitatives et promouvant une approche juridique et directrice aux dépens d'une démarche de conscientisation et de prise en charge par le milieu, on peut d'autre part difficilement louer le milieu académique pour son aptitude à vulgariser ses résultats de recherche. Sans vouloir privilégier à tout prix cette optique par rapport à une démarche plus académique, il est tout de même étonnant de constater qu'à une époque où plusieurs anthropologues semblent préoccupés par l'utilisation sociale de leur recherche, manifestent un intérêt constant pour les liens entre leur discipline et le marché du travail vu le nombre croissant d'étudiants et le nombre limité de débouchés, qu'une très faible partie de notre enseignement porte sur l'importance d'une bonne vulgarisation de nos données de recherche.

À un autre niveau, j'ai dû entreprendre, de même que plusieurs de mes collègues impliqués dans le projet, des efforts soutenus de familiarisation avec le fonctionnement de l'appareil bureaucratique. Alors que le concept d'État revient dans plusieurs cours anthropologiques, que beaucoup de chercheurs font appel aux deniers de l'État pour décrocher des subventions, souvent orientés en fonction d'axes prioritaires définis par la machine bureaucratique, peu d'entre nous pouvons parler de son fonctionnement en termes concrets. Il me semble exister à ce niveau une lacune sur laquelle il importe de réfléchir plus en profondeur.

Je me questionne finalement sur l'homogénéité des contenants qui servent à diffuser nos résultats de recherche. Dans ce projet-ci, par exemple, où les contractants avaient toute liberté de traiter les thèmes devant servir de sensibilisation au développement culturel (moyennant certaines contraintes financières évidemment), tous les documents fournis dans une première étape consistaient strictement en une série de feuilles 8 1/2 x 11, dactylographiées à simple ou à double interligne, en somme un produit académique type sous la forme d'un essai. C'est comme si notre apprentissage nous interdisait de recourir à l'iconographie, au graphisme et à l'audio-visuel alors qu'une meilleure connaissance des processus de photocomposition et de montage pourrait en plusieurs occasions augmenter non seulement le degré de réceptivité des lecteurs mais aussi la qualité scientifique du document.

J'espère par ces quelques remarques attirer l'attention des collègues qui s'interrogent sur la vocation sociale de l'anthropologie tout en voyant à la pertinence de sa présence sur la scène académique. Il me semble que l'anthropologie québécoise a maintenant

acquis ses galons dans le milieu universitaire, reste à la rendre un peu plus accessible au monde ordinaire. Ce qui précède n'aborde évidemment le problème que de manière fort partielle et incomplète; sans vouloir susciter un débat à ce niveau, il serait intéressant que des collègues ayant vécu des expériences différentes ou semblables fassent aussi part de leurs impressions de manière à développer notre réflexion collective à ce propos.

LISTE DES BROCHURES DISPONIBLES

BARIL G. et Y Breton

1982 *Pêche et tradition culturelle sur la Basse-Côte-Nord*, 35 pages.

BLOUIN D.

1982 *Les gens de la terre et les gens de la mer : histoire économique de la Basse-Côte-Nord*, 23 pages.

GENDRON G. et P. Charest

1982 *Les villages de la Basse-Côte-Nord : origine et peuplement*, 19 pages.

MAK A.

1982 *Présence historique et contemporaine des Montagnais sur la Basse-Côte-Nord*, 15 pages.

SAMSON G. et C. Tremblay

1982 *L'archéologie sur la Basse-Côte-Nord : un patrimoine à découvrir et à conserver*, 27 pages.

TAILLON M. et G. McNulty

1982 *La toponymie de la Basse-Côte-Nord*, 14 pages.

Yvan Breton
Département d'Anthropologie
Université Laval

INFORMATION

La revue vient de se donner un comité conseil international. Les dix membres pressentis ont tous accepté. Conformément aux objectifs de la revue, nous avons voulu qu'elles et ils représentent des courants divers de l'anthropologie. Le rôle du comité sera de réagir au contenu de la revue en suggérant des améliorations et des projets futurs au comité de rédaction. On trouvera en page 2 de la couverture les noms des membres du comité.